



# MASTER

Science Politique

**Parcours Enjeux sociaux et  
Politiques de Santé**

LIVRET DE L'ÉTUDIANT·E  
2024-2025



# SOMMAIRE

ÉDITO .....	3
VOS INTERLOCUTEUR·RICE·S .....	4
LES FORMATIONS .....	6
COMMUNIQUER .....	7
LE RÈGLEMENT .....	8
LE CALENDRIER .....	11
LA FORMATION .....	12
DESCRIPTIFS DES COURS .....	16
M1 – Semestre 1 .....	16
M1 – Semestre 2 .....	19
M2 – Semestre 1 .....	21
M2 – Semestre 2 .....	24
ÊTRE ETUDIANT·E AU DEPT .....	25

# ÉDITO



*Bienvenue au Département d'Études Politiques et Territoriales !*

*L'équipe pédagogique et administrative du Département d'études politiques et territoriales (DEPT) vous souhaite à tou·te·s des études fructueuses au sein de notre département, à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.*

*Les formations que nous vous proposons sur les enjeux d'action publique, territoriaux et de santé, sont portées, depuis leur origine, par un horizon commun : apporter aux étudiant·e·s des formations pluridisciplinaires de haut niveau et professionnalisantes, favoriser l'ouverture internationale, s'appuyer sur des partenariats institutionnels forts et novateurs avec Sciences Po Lyon ou la faculté de médecine de Saint-Etienne, bénéficier des dynamiques de circulation des enseignant·e·s et praticien·ne·s à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne. Nous espérons que, construites sur ces bases communes, ces formations répondront à vos attentes.*

*Ce livret de l'étudiant·e du DEPT est destiné à vous fournir les informations nécessaires au bon déroulement de votre cursus. Les programmes d'enseignement et autres documents spécifiques à chaque formation (modalités de contrôle des connaissances, calendrier, etc.) vous seront fournis par ailleurs. Si, après lecture de tous ces documents, il vous reste des questions, nous sommes à votre disposition pour y répondre au mieux.*

*Excellente année universitaire à tou·te·s !*



**L'équipe pédagogique  
et  
L'équipe administrative du DEPT**

# VOS INTERLOCUTEUR·RICE·S

## LA DIRECTION DU DEPT

### DIRECTEUR

> Vincent BÉAL  
✉ [vincent.beal@univ-st-etienne.fr](mailto:vincent.beal@univ-st-etienne.fr)

### RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

> Caroline DASSONVILLE  
✉ [caroline.dassonville@univ-st-etienne.fr](mailto:caroline.dassonville@univ-st-etienne.fr)  
☎ 04 77 42 16 41

## LES CHARGÉ·E·S DE MISSION

### RELATIONS INTERNATIONALES

> Aisling HEALY  
✉ [aisling.healy@univ-st-etienne.fr](mailto:aisling.healy@univ-st-etienne.fr)

## LA SCOLARITÉ

### SCOLARITÉ Masters :

> Ourhia BOUNDAOUI  
✉ [houria.boundaoui@univ-st-etienne.fr](mailto:houria.boundaoui@univ-st-etienne.fr)  
☎ 04 77 42 16 40

### SCOLARITÉ IEP 1A et 2A :

> Nadège VIGUIER  
✉ [nadege.viguiier@univ-st-etienne.fr](mailto:nadege.viguiier@univ-st-etienne.fr)  
☎ 04 77 42 13 97


### SERVICE ENSEIGNANT·E·S / ADMINISTRATION :

> Laila MOUTÉE  
✉ [laila.moutee@univ-st-etienne.fr](mailto:laila.moutee@univ-st-etienne.fr)  
☎ 04 77 42 16 39

### APPUI AUX FORMATIONS ET AUX PARTENARIATS :

> Claudia LIMA  
✉ [claudia.lima@univ-st-etienne.fr](mailto:claudia.lima@univ-st-etienne.fr)  
☎ 04 77 42 16 43

✉ [dept@univ-st-etienne.fr](mailto:dept@univ-st-etienne.fr)

 La scolarité est ouverte tous les matins de 8h30 à 12h30.  
Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

## LES ENSEIGNANT·E·S-CHERCHEUR·SE·S RESPONSABLES DE VOTRE FORMATION

- > Thomas BUJON  
✉ [thomas.bujon@univ-st-etienne.fr](mailto:thomas.bujon@univ-st-etienne.fr)
- > Rodolphe CHARLES  
✉ [rodolphe.charles@univ-st-etienne.fr](mailto:rodolphe.charles@univ-st-etienne.fr)
- > Fanny VINCENT  
✉ [fanny.vincent@univ-st-etienne.fr](mailto:fanny.vincent@univ-st-etienne.fr)

## L'ÉQUIPE PERMANENTE PÉDAGOGIQUE

- > Vincent BÉAL  
✉ [vincent.beal@univ-st-etienne.fr](mailto:vincent.beal@univ-st-etienne.fr) Enseignant-chercheur en science politique
- > Pascal BONNARD  
✉ [pascal.bonnard@univ-st-etienne.fr](mailto:pascal.bonnard@univ-st-etienne.fr) Enseignant-chercheur en science politique
- > Thomas BUJON  
✉ [thomas.bujon@univ-st-etienne.fr](mailto:thomas.bujon@univ-st-etienne.fr) Enseignant-chercheur en sociologie
- > Aisling HEALY  
✉ [aisling.healy@univ-st-etienne.fr](mailto:aisling.healy@univ-st-etienne.fr) Enseignante-chercheuse en science politique
- > Ed MEANWELL  
✉ [thomas.meanwell@univ-st-etienne.fr](mailto:thomas.meanwell@univ-st-etienne.fr) Enseignant en anglais
- > Nathalie MERLEY  
✉ [nathalie.merley@univ-st-etienne.fr](mailto:nathalie.merley@univ-st-etienne.fr) Enseignante-chercheuse en droit public
- > Christelle MOREL JOURNEL  
✉ [christelle.morel.journal@univ-st-etienne.fr](mailto:christelle.morel.journal@univ-st-etienne.fr) Enseignante-chercheuse en urbanisme  
Aménagement de l'espace
- > Valérie SALA PALA  
✉ [valerie.sala.pala@univ-st-etienne.fr](mailto:valerie.sala.pala@univ-st-etienne.fr) Enseignante-chercheuse en science politique
- > Fanny VINCENT  
✉ [fanny.vincent@univ-st-etienne.fr](mailto:fanny.vincent@univ-st-etienne.fr) Enseignante-chercheuse en science politique

# LES FORMATIONS

Le DEPT offre des formations de niveau **Master**

## Mention Science Politique

Le parcours **Gouvernance et Politiques urbaines alternatives (Altervilles)**



Le parcours **Politiques européennes - voisinages de l'Union européenne (AlterEurope)**



Le parcours **Enjeux sociaux et Politiques de santé (ESPS)**



Le DEPT accueille également des étudiant·e·s  
de Sciences Po Lyon

- ❖ des étudiant·e·s de première année et de deuxième année,
- ❖ des étudiant·e·s de quatrième année (spécialité TETRA),
- ❖ des étudiant·e·s du Diplôme d'établissement JURISPO,
- ❖ des étudiant·e·s du diplôme d'établissement DEMOPS (Diplôme d'établissement des mondes post-soviétiques)

# COMMUNIQUER

En tant qu'étudiant-e, vous devez régulièrement consulter :

➔ **Votre messagerie électronique universitaire**

Vous recevrez régulièrement des informations administratives et pédagogiques par le biais des courriels.

🔴\* **Attention la scolarité du DEPT communique avec vous EXCLUSIVEMENT**

**via votre adresse électronique prénom.nom@etu.univ-st-etienne.fr**

- ➔ **L'intranet étudiant(ENT)** : L'Université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : l'Espace Numérique de travail (ENT). C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s mais également de disposer des informations administratives de la composante à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne, de votre emploi du temps, d'un espace de stockage, etc.

Grâce à un seul code d'accès et un seul point d'accès web,  
vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

🔴\* **Attention** Vous devez consulter **TOUS LES JOURS** votre emploi du temps

- ➔ **Affichage** : sur le panneau du hall niveau N+1, consultez-le très régulièrement.
- ➔ **Le site du DEPT** : il regroupe toutes les informations concernant la vie de votre composante (actualités, contacts des enseignant-e-s...) et les formations proposées.

🌐 <https://dept.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>



# LE RÈGLEMENT

Les étudiant·e·s sont soumis.es :

➔ au règlement intérieur de l'UJM,

📄 <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/universite/organisation/documents-reglementaires.html>

➔ au règlement des études et des examens de l'UJM,

📄 <https://intranet.univ-st-etienne.fr/fr/direction-de-la-formation-et-de-l-insertion-professionnelle/reglement-general-des-etudes.html>

➔ au règlement des études et des examens du DEPT 2024-2025

Approuvé par le Conseil de Composante du 8 avril 2024  
et de la Commission de la Formation de la Vie Universitaire (CFVU) du 21 juin 2024

## Sommaire

1. Dispense de cours d'anglais pour les étudiants anglophones
2. Régime des études et des examens
3. Commissions mixtes
4. Redoublement : cas du stage
5. Spécificités applicables au parcours Enjeux sociaux et Politiques de Santé

## Important

- Le règlement général des études de l'UJM et celui du DEPT s'appliquent aux étudiant·e·s du DEPT qui sont :
  - Inscrit·e·s à l'UJM dans le parcours Politiques européennes – Voisins de l'Union européenne (AlterEurope), Mention Science politique.
  - Inscrit·e·s à l'UJM dans le parcours Gouvernance et politiques urbaines alternatives (Alteville), Mention Science politique.
  - Inscrit·e·s à l'UJM dans le parcours Enjeux sociaux et politiques de Santé, Mention Science politique



# Le règlement

- Ils ne s'appliquent pas aux étudiant-e-s du DEPT qui sont :
  - o Inscrit-e-s en 4<sup>e</sup> année d'IEP, Parcours Territoires et Transitions : ces étudiant-e-s sont soumis-e-s au seul règlement des études de l'IEP de Lyon.
  - o Inscrit-e-s en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année d'IEP : ces étudiant-e-s sont soumis-e-s au seul règlement des études de l'IEP de Lyon.
  - o Inscrit-e-s au DE DEMOPS : ces étudiant-e-s sont soumis-e-s au seul règlement des études de l'IEP de Lyon.
  
- **Les étudiant-e-s en double diplôme** (4<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> année IEP et parcours Altervilles ; 4<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> année IEP et parcours AlterEurope) sont soumis-e-s au règlement des études du DEPT en tant qu'étudiant-e d'un Master de l'UJM et au règlement des études de l'IEP de Lyon en tant qu'étudiant-e de l'IEP.

## 1. Dispense de cours d'anglais pour les étudiant-e-s anglophones

Les étudiant-e-s anglophones, qui en font la demande, peuvent être dispensé-e-s d'enseignement d'anglais. Cette demande doit être faite avant l'inscription pédagogique de chaque semestre (en déposant le formulaire de demande auprès de la scolarité du DEPT). Cette demande doit être validée par le, la ou les responsables de la formation sur avis de l'enseignant-e de langue. Les étudiant-e-s seront alors dispensé-e-s du cours et de sa validation.

## 2. Régime des études et des examens

- o Déclaration et justificatif d'absence

Les déclarations et les justificatifs d'absence doivent être transmis au service de la scolarité dans un délai de 8 jours à compter du 1<sup>er</sup> jour de l'absence à justifier.

- o Règles de compensation

Chaque semestre du master est validé dès l'instant où l'étudiant-e a obtenu la moyenne générale compensée entre toutes les unités d'enseignement. Il y a compensation entre les UE, au sein de chacun des semestres.

En première année de chacun des parcours, les semestres 1 et 2 ne se compensent pas.

En deuxième année de chacun des parcours, les semestres 3 et 4 ne se compensent pas.

- o Rattrapage

Les formations de masters portées par le DEPT sont en session unique.

Les étudiant-e-s prennent connaissance de leurs résultats par voie d'affichage sur l'ENT. S'ils ou elles n'ont pas la moyenne générale au semestre, ils ou elles peuvent rattraper les UE pour lesquelles ils ou elles sont ajourné-e-s après les épreuves de contrôle continu ou d'examen final semestriel.

Le rattrapage n'est pas obligatoire et l'étudiant-e devra informer la Scolarité des épreuves qu'il ou elle voudra repasser, selon les modalités qui lui seront indiquées par courriel. Dans le cas d'une

# Le règlement

UE composée de plusieurs éléments pédagogiques, l'étudiant·e ne peut repasser que le ou les éléments pédagogiques pour lesquels il ou elle n'a pas obtenu la moyenne.

Un·e étudiant·e absent·e à une épreuve de rattrapage conservera la note initialement obtenue.

La note obtenue à l'épreuve de rattrapage remplace la note initiale uniquement si elle lui est supérieure.

## o Mention

Attribution d'une mention lors du jury pour les masters 2.

Le jury est souverain dans la décision d'attribution d'une mention et s'appuie sur les règles suivantes :

- Moyenne annuelle entre 12/20 et 14/20 : mention assez bien,
- Moyenne annuelle entre 14/20 et 16/20 : mention bien,
- Moyenne annuelle à partir de 16/20 : mention très bien.

## 3. Commissions mixtes

Une commission mixte paritaire composée de représentants des étudiant·e-s et de l'équipe pédagogique est constituée pour chacune des formations. Elle se réunit à la fin de chaque semestre, sauf semestre de stage/mémoire.

## 4. Redoublement : cas du stage

L'étudiant·e qui n'aurait pas soutenu son mémoire avant le jury de fin d'année est considéré·e comme défaillant à ladite UE. Si le jury de fin d'année l'y autorise, il ou elle peut redoubler. Dans le cas d'un tel redoublement, l'étudiant·e peut garder le bénéfice de son stage, sous réserve de l'accord du, de la ou des responsables de formation.

## 5. Spécificités applicables au parcours Enjeux sociaux et Politiques de santé

### a. Organisation des enseignements

Les enseignements sont organisés conformément à la maquette du Master, validée en CFVU.

### b. Langues vivantes étrangères

Les étudiant·e-s suivent un cours d'anglais à chaque semestre du master.

### c. Stages

Le stage d'un mois en M1 (second semestre) ainsi que le stage long de M2 (second semestre) sont facultatifs pour les étudiant·e-s professionnel·le-s de santé ou inscrit·e-s en études de santé. L'unité d'enseignement devra être validée, le cas échéant, par une modalité de contrôle de connaissance alternative consistant en la production d'une synthèse relative à une conférence qui a eu lieu au cours de l'année universitaire.

# LE CALENDRIER

## 2024 - 2025

Réunion de rentrée : vendredi 6 septembre 2024	
Début des cours - semestre 1	Vendredi 6 septembre 2024
Vacances de la Toussaint	Du 26 octobre au 3 novembre 2024
Fin des cours	Vendredi 6 décembre 2024 après les cours
Examens	Du 16 au 20 décembre 2024
Vacances de Noël	Du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025
Début des cours - semestre 2	Lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver	Du 1 <sup>er</sup> au 9 mars 2025
Fin des cours	Vendredi 4 avril 2025 après les cours
Examens	Du 14 au 18 avril 2025
Début des stages	<b>M1</b> : À partir du fin mars (durée 1 mois) <b>M2</b> : stage de 27h dans un service de soin (S1) + À partir de fin mars (durée 3 à 4 mois)
Vacances de printemps	Du 26 avril au 4 mai 2025
Examens de rattrapage	Du 25 au 29 août 2025
Jury	<b>M1</b> : Mercredi 30 août 2024 <b>M2</b> : Jeudi 5 septembre 2024

A noter :

→ Les étudiant.e-s en cours mutualisés avec d'autres composantes de l'UJM sont susceptibles d'avoir des cours et/ou des examens pendant les vacances de Toussaint et/ou d'hiver ainsi que sur la semaine du 4 janvier 2025.

→ Dates prévisionnelles du voyage d'études : printemps 2025

→ Simulation DEPT : - 1 journée de préparation le **8 octobre 2024**

- Jeu sérieux de négociation et de simulation politique **les 23 & 24 octobre 2024**

# LA FORMATION

MASTER 1 - Semestre 1 : 30 ECTS	ECTS	COEFF	Assiduité obligatoire
<b>UE 1 - Les fondements de la science politique</b>	<b>12</b>		
Politiques publiques * / 24h Contrôle terminal	4	3	
Sociologie politique : acteurs, savoirs et institutions** / 18h Contrôle terminal	4	3	✓
Le système de santé / 18h Contrôle terminal	4	3	✓
<b>UE 2 - La recherche qualitative en santé</b>	<b>6</b>		
Produire une étude de cas / 18h Contrôle continu	4	3	✓
Insertion professionnelle / 6h Contrôle continu	2	1	✓
<b>UE- 3 - Les enjeux contemporains de la santé</b>	<b>12</b>		
Santé publique fondamentale** / 18h Contrôle terminal	3	2	✓
Sociologie de la médecine / 18h Contrôle continu	3	2	✓
Géographie, santé et territoires / 15h Contrôle continu	3	2	✓
Anglais / 18h Contrôle continu	3	1	✓

## Contenus de formation

MASTER 1 - Semestre 2 : 30 ECTS	ECTS	COEFF	Assiduité obligatoire
<b>UE 1 - Les fondements de la science politique</b>	<b>12</b>		
La santé à l'épreuve des territoires / 18h Contrôle continu	4	3	✓
Droits et politiques de santé** / 18h Contrôle terminal	4	3	✓
Politiques sociales comparées** / 24h Contrôle terminal	4	3	
<b>UE 2 - La recherche qualitative en santé</b>	<b>6</b>		
Rédiger une étude de cas / 18h Contrôle continu	2	3	✓
Stage / 1 mois Contrôle continu	4	3	✓
<b>UE 3 - Les enjeux contemporains de la santé</b>	<b>12</b>		
Conférences thématiques / 18h Contrôle continu	2	2	✓
Gestion et conduite de projets / 18h Contrôle continu	2	2	✓
Santé et numérique / 12h Contrôle continu	2	2	✓
Histoire de la lutte contre les épidémies / 18h Contrôle continu	3	2	✓
Anglais / 18h Contrôle continu	3	1	✓

## Contenus de formation

MASTER 2 - Semestre 3 : 30 ECTS	ECTS	COEFF	Assiduité obligatoire
<b>UE 1 - Les grands défis sociétaux de la santé</b>	<b>12</b>		
Maladies chroniques et dynamiques de la relation de soin / 18h Contrôle continu	4	3	✓
La prévention face aux inégalités sociales / 18h CM Contrôle terminal	4	3	✓
Le système de santé / 18h Contrôle terminal	4	3	✓
<b>UE 2 - La recherche qualitative en santé</b>	<b>8</b>		
Analyse des pratiques d'observation / 9h Contrôle continu	2	2	✓
♦ Immersion dans un service de soin (stage - pour les étudiant-e-s SHS) / 6h Contrôle continu	2	1	✓
Insertion professionnelle et / ou recherche / 6h Contrôle continu	2	1	✓
Rédiger un article scientifique / 24h Contrôle continu	2	2	✓
<b>UE 3 - Les enjeux contemporains de la santé</b>	<b>10</b>		
Addictions et sociétés / 18h Contrôle continu	3	2	✓
♦ Découverte de terrain (pour les étudiant-e-s issu-e-s des études de santé) / 3h Contrôle continu	2	1	✓
Santé mentale et société / 15h Contrôle continu	3	2	✓
Anglais / 18h Contrôle continu	3	1	✓

## Contenus de formation

MASTER 2 - Semestre 4 : 30 ECTS	ECTS	COEFF	Assiduité obligatoire
<b>UE 1 - Les grands défis sociétaux de la santé</b>	<b>9</b>		
Les données de santé / 18h Contrôle terminal	3	3	✓
Anthropologie de la santé mentale / 15h Contrôle continu	3	3	✓
Démocratie sanitaire et mobilisations de patients / 15h Contrôle continu	3	3	✓
<b>UE 2 - La recherche qualitative en santé</b>	<b>18</b>		
Rédiger un article scientifique / 24h Contrôle continu	2	3	✓
Stage / 3 à 4 mois Contrôle continu	16	3	✓
<b>UE 3 - Les enjeux contemporains de la santé</b>	<b>3</b>		
Masterclasse / 9h Contrôle continu	1	2	✓
Anglais / 12h Contrôle continu	2	1	✓

\*Cours mutualisés avec les autres masters DEPT

\*\* Cours ouverts aux étudiant·e·s en médecine du Prémaster

# DESCRIPTIF DES COURS

Les cours ont lieu à Saint-Etienne, au sein du Département d'études politiques et territoriales (DEPT) de l'UJM, sur le site du campus Tréfilerie, dans le Bâtiment Michelet et auprès de la Faculté de Médecine.

## M1 – Semestre1

### UE1 – Politiques publiques

24h

Aisling HEALY/ Sandrine GARCIA

L'ambition est d'offrir aux étudiants un ensemble d'éléments pour comprendre et analyser l'action publique. A partir à la fois de travaux considérés aujourd'hui comme des classiques et d'études contemporaines, il s'agit de rendre compte des objets, des terrains et des méthodes de l'analyse des politiques publiques. L'organisation du cours est thématique. L'enseignement s'articule autour de quatre grands thèmes : les institutions, les valeurs, les acteurs, et enfin les outils. La première partie – Institutions – permet de voir que les dynamiques institutionnelles ont constitué une série de variables majeures de l'analyse des politiques publiques. Dans la deuxième partie – Valeurs – nous reviendrons sur la dimension intellectuelle des politiques publiques, sur l'importance des paradigmes, référentiels et autres systèmes de croyances. Un troisième temps – Acteurs – conduit à s'attarder sur les acteurs de l'action publique, leur(s) rationalité et leurs stratégies. Enfin dans une quatrième partie conclusive nous chercherons à analyser les trois variables précédentes ensemble à travers la question de l'opérationnalisation de l'action publique. Pour rendre compte des conditions de possibilité d'une science sociale de l'action publique, dans chaque partie nous nous attardons d'abord sur des débats en rendant compte de la diversité des approches déployées. Nous développons ensuite la présentation d'un cas d'étude renvoyant aux transformations de l'action publique (territorialisation, mondialisation et convergence, managérialisation, rôle des acteurs privés, expertise).

### UE1 – Sociologie Politique : acteurs, savoirs et institutions

18h

Fanny VINCENT

Ce cours de sociologie politique propose une sociologie de l'action publique à partir des processus de construction des problèmes de santé publique. C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que l'hygiène publique a émergé en s'adossant au développement de savoirs sur les populations qui a accompagné l'émergence des Etats modernes. Aujourd'hui les politiques de santé publique couvrent un champ extrêmement large : de la lutte contre les épidémies, aux politiques de prévention, en passant par la gestion des risques sanitaires et les politiques d'accompagnement des maladies chroniques, du handicap ou de la dépendance. Aussi, la succession des « crises » de santé publique, « d'affaires », de « scandales » depuis une trentaine d'années invite à s'interroger sur la place de la santé publique et les modalités de construction de ces politiques. Il s'agira de porter attention à la pluralité des acteurs qui les portent, à leurs interactions, leurs réseaux, aux ressources (cognitives, morales, juridiques) qu'ils mobilisent et aux rapports de pouvoir et de domination qui structurent leurs relations. Une place particulière sera accordée à l'étude des controverses scientifiques et médiatiques qui ont marqué l'actualité de la santé publique et se sont propagées bien au-delà du cercle des experts. Les séances seront ainsi construites autour de l'étude de cas de problèmes de santé publique spécifiques.



# Descriptif des cours

## UE1 - Le système de santé

18h

Igor BRUSSCHAERT

Ce cours, à partir d'une analyse des transformations institutionnelles des politiques et des institutions de santé en France (renouveau des outils de gouvernement, renouveau des acteurs institutionnels) abordera des problématiques plus générales sur les rapports entre les professions et l'Etat (quelle évolution des rapports de pouvoir, problématique de l'autonomie) et sur les effets de l'introduction des outils de gestion dans les organisations « professionnelles ». Si l'essentiel des séances sera consacré au secteur de la santé en France, des incursions vers d'autres professions et vers d'autres pays seront proposées.

## UE2 - Produire une étude de cas

18h

Thomas BUJON, Rodolphe CHARLES

L'étude de cas est une méthode utilisée par différentes disciplines scientifiques. Les étudiants seront amenés à réaliser une étude de cas (monographie, étude clinique, etc.) en mobilisant les méthodes d'enquêtes qualitatives. Dans cette perspective, il s'agira en premier lieu (S1) d'explorer les enjeux épistémologiques et parfois controversés de cette méthode d'analyse (local/global ; particulier/général) et de préparer leur entrée sur le terrain de l'enquête et le stage d'observation. Puis, en deuxième lieu (S2), il conviendra de mettre en œuvre le travail d'enquête et de produire une analyse à partir d'un recueil de données variées (sociologiques, historiques, médicales, etc.).

## UE2 - Insertion professionnelle

6h

Camille ALLARY

Le module d'insertion professionnelle proposé se centrera donc sur le plaidoyer dans le champ de la santé. Il est articulé autour de trois séances de 2 heures. La première séance introductive sera consacrée à la méthodologie du plaidoyer, les étapes et séquences nécessaires. Elle s'appuiera sur des cas pratiques, pour illustrer le propos. Au terme de la séance, il sera demandé aux étudiant-e-s de construire des sous-groupes et de choisir un objet de plaidoyer en santé sur lequel ils et elles travailleront sur le reste du semestre. Les deux séances suivantes sont pensées en deux temps, un premier sur la présentation par l'intervenant de cas pratiques de plaidoyer mobilisant différents registres d'actions, le second temps sera consacré au travail des étudiant-e-s. Sur la séance 2; il sera attendu d'eux et elles qu'ils présentent le contexte, l'environnement, les forces en présence et les objectifs de plaidoyer par rapport au sujet choisi. Sur la séance 3, il sera attendu qu'ils et elles présentent, sur la base du diagnostic établi sur la semaine 2, les stratégies de plaidoyer envisagées et un agenda. Au terme du module, les étudiant-e-s devront fournir un document d'une dizaine de pages, proposant un projet de plaidoyer structuré sur la base du sujet choisi.

## UE3- Santé publique fondamentale

18h

Béatrice THROMBERT (coord.)

P. VERCHERIN (2h), H. THOLLOT (2h), D. BELTRAMIN (2h), B. PAVOT-TROMBERT (2h), R. CHAUX (4h), R. SPIGA (2h), P. BONJEAN (2h), T. TIFFET (2h)

Ce cours constitue une introduction à la santé publique : qu'est-ce qu'un "problème de santé publique", qui sont les grands organismes de la santé publique, quels sont les méthodes, les indicateurs et les outils de la santé publique ? Des ateliers proposeront de rechercher, lire et critiquer des articles, scientifiques et profanes, traitant ou affirmant traiter de santé des populations.

# Descriptif des cours

## UE3 - Sociologie de la médecine

18h

Thomas BUJON

Les sciences sociales et en particulier la sociologie ne se sont intéressées que tardivement aux questions relatives à la santé. Depuis les années cinquante aux Etats-Unis et les années soixante-dix en Europe, un domaine spécifique de connaissances s'est constitué, contribuant à l'émergence d'une sociologie spécialisée très intense. Ce cours se propose de décrire ses grandes évolutions depuis les années 1950 et de le faire à travers l'étude d'un processus celui de la médicalisation. Ce concept critique a connu une carrière heureuse jusqu'à ce que d'autres processus viennent le prolonger ou le supplanter : on fera ainsi état des processus de bio-médicalisation, de pharmacologisation et celui plus récent de génétisation. Ces processus permettent de saisir des transformations historiques des manières d'exercer la médecine et de ses rapports à la société.

## UE3 - Géographie, santé et territoire

18h

**En cours**

La santé est devenue une question émergente de l'aménagement du territoire et un enjeu politique majeur. Ce cours mobilisera toutes les dimensions de la géographie (biogéographie, géographie sociale, culturelle, politique, géographie des services, etc.) pour revenir sur les inégalités socio-spatiales, mettre à jour les structures territoriales profondes et montrer le lien étroit entre santé et agencement du territoire, santé et développement. Parallèlement, il s'agira de montrer comment la géographie de la santé peut nourrir la réflexion de l'épidémiologie et de la santé publique et éclairer la décision publique dans l'allocation de ressources comme dans la planification.

## UE3 - Langue vivante Anglais

18h

Ed MEANWELL

The first objective of this class is to allow students of varied levels to progress in English in a comfortable and encouraging atmosphere. The emphasis is on speaking as much as possible in English. Each semester is organised with 2 main themes, the main theme relating more closely to the subject of the Masters, and the secondary theme related to professional English skills. Students will give at least 1 presentation in English per semester.

Semester 1 will look at national health systems in general and other national or international health subjects, and at learning and improving general presentation skills in English.

# Descriptif des cours

## M1 – Semestre 2

### UE1 - La santé à l'épreuve des territoires

18h

Fanny VINCENT (coord.) M. LATTANZI, P. CARROT, V. CHASLES

Ce cours se propose d'aborder les politiques de santé et leurs transformations d'un point de vue territorial. Il analyse, à partir d'une approche en science politique cette fois, les relations entre acteurs locaux (collectivités, institutions de soins, élus, professionnels de santé, etc.), les catégories d'action publique ("déserts médicaux", "proximité", "territorialisation"...), les dispositifs existants (contrats locaux de santé, ateliers santé-ville, maisons et centres de santé, etc.), ainsi que leurs reconfigurations récentes.

A côté des réalités locales des politiques de santé, le cours ouvrira aussi sur la dimension internationale de ces dernières, dans les Nord et les Suds, à partir de la question des inégalités sociales, de l'organisation des systèmes de soins primaires et de l'accès aux médicaments.

### UE1 - Droits et politiques de santé

18h

Safia BOUABDALLAH

Ce cours de Droit vise à initier les futurs professionnels de santé et du secteur médico-social, ces acteurs clés de la réussite des politiques de santé, à la question des droits des patients. Cette problématique est essentielle à maîtriser car quelles que soient les bonnes intentions poursuivies par le professionnel de santé et les compétences qui sont les siennes, dans le cadre de la relation de soins, son action est nécessairement bornée par le respect des choix exprimés par le patient. De plus, les patients/usagers disposent de droits collectifs qui leur permettent, par le biais de leurs représentants, de s'exprimer lors de l'élaboration de la politique de santé, de questionner la bonne application de la loi au sein des établissements médicaux et médico-sociaux, voire dans les cas les plus litigieux de mener des actions en justice pour faire respecter les droits des patients.

### UE1 - Politiques sociales comparées

24h

Fanny VINCENT

Ce cours mêle sociologie, science politique et histoire. Il vise à doter les étudiant·e·s d'un socle de connaissances et de concepts sur l'histoire de la protection sociale de ses origines à nos jours dans le monde occidental, de façon comparée.

Il reviendra d'abord sur la genèse de l'État-providence et sur les raisons et les modalités du développement de celui-ci ainsi que sur les grandes étapes qui ont marqué son avènement. Il s'emploiera ensuite à éclairer le fonctionnement des systèmes de protection sociale ainsi que le sens des évolutions récentes et des réformes en cours. Il s'attachera à présenter les acteurs et les différentes échelles des politiques sociales, notamment la territorialisation des dispositifs d'aide sociale. L'émergence de nouvelles politiques sociales est, en effet, allée de pair avec un renouvellement des intervenants (collectivités territoriales, agences, associations...) et de leurs modes de relations. On cherchera ainsi à répondre à la question : qui gouverne le domaine des politiques sociales ? Le cours s'interrogera également sur la réalité d'une Europe sociale en repérant les éventuelles convergences européennes ainsi que les facteurs de changement. Les différents risques et les différentes politiques constitutives d'une vision élargie de la protection sociale feront chacune l'objet d'une séance : chômage, santé, logement, etc.

Au total, le cours analysera et questionnera le supposé « modèle social » français, à la fois dans ses déclinaisons sectorielles, dans ses perspectives et dans sa comparaison à d'autres systèmes européens.

# Descriptif des cours

## UE2 – Rédiger une étude de cas (en lien avec le stage) 18h

Rodolphe CHARLES

L'étude de cas est une méthode utilisée par différentes disciplines scientifiques. Les étudiants seront amenés à réaliser une étude de cas (monographie, étude clinique, etc.) en mobilisant les méthodes d'enquêtes qualitatives. Dans cette perspective, il s'agira en premier lieu (S1) d'explorer les enjeux épistémologiques et parfois controversés de cette méthode d'analyse (local/global ; particulier/général) et de préparer leur entrée sur le terrain de l'enquête et le stage d'observation. Puis, en deuxième lieu (S2), il conviendra de mettre en œuvre le travail d'enquête et de produire une analyse à partir d'un recueil de données variées (sociologiques, historiques, médicales, etc.).

## UE2 – Stage 1 mois

Le stage proposé en Master 1 correspond à un stage observationnel et de découverte de missions ou d'actions. Il s'agit d'observer des situations sociales et/ou cliniques liées au champ de la médecine, du médicosocial ou de l'action publique dans le champ de la santé (association, administration, collectivités, etc.). Le stage, en lien avec le cours Rédiger une étude de cas, doit permettre le recueil d'informations et/ou de données en développant des méthodes qualitatives et/ou quantitatives.

## UE3 – Conférences thématiques 18h

Jérôme MICHALON

Podcast *Descriptif à venir...*

## UE3 – Gestion et conduite de projets 18h

Camille ALLARY

Monter un projet en santé sans organisation ni méthode est voué à l'échec. Ce cours propose d'explorer les différentes étapes de la gestion de projet en santé, de la planification à la mise en œuvre. Pour mener à bien son projet, le chef de projet doit pouvoir faire appel à une large palette d'outils, les principaux seront abordés dans ce cours. Enfin, il n'y a pas de projet sans financement, un panorama des financements pour des projets de santé vous sera proposé. Répondre à un appel à projet, rédiger un cahier des charges et conduire un projet de santé sont les objectifs attendus à l'issue de ce cours

## UE3 – Santé et numérique 12h

Camille ALLARY

Santé connectée, médecine prédictive, quantified self, télé-médecine...les néologismes abondent pour illustrer l'introduction massive des technologies numériques dans les pratiques médicales. En quoi cette utilisation des outils numériques et des réseaux transforme-t-elle en profondeur les pratiques médicales, tant au niveau des patients que des différents praticiens ? Ce cours se propose d'en éclairer les enjeux.

## UE3 – Histoire de la lutte contre les épidémies 18h

Alexandre LAUVERJAT

L'histoire de la médecine est profondément marquée par la lutte contre les épidémies. Depuis le XIXe siècle, favorisées par l'urbanisation et l'industrialisation, les épidémies apparaissent aujourd'hui dans un espace mondialisé, comme des objets difficilement saisissables par les acteurs et les organisations privés ou publics chargés d'en réguler et d'en surveiller la diffusion,

# Descriptif des cours

d'en prendre la mesure, de les éradiquer. L'histoire de la santé faite par le prisme de l'histoire des épidémies – tuberculose, sida, grippe aviaire, Ebola etc. – permet de saisir les enjeux sociaux, politiques et économiques qui les sous-tendent et d'examiner ce qui se passe quand les ordres sociaux et politiques sont bouleversés, et quand les frontières du vivant (notamment homme/animal), ou celles du politique, sont transgressées.

## UE3 – Langue Vivante Anglais

18h

Ed MEANWELL

The course continues with a new main theme for the semester. In addition, we will look at language and techniques to debate, agree/disagree, and defend a point of view.

## M2 – Semestre 1

### UE1 – Maladies chroniques et dynamiques de la relation de soin

18h

Fanny VINCENT

Identifiée comme le grand défi du XXI<sup>ème</sup> siècle, l'explosion des maladies chroniques dessinerait les contours d'une « troisième médecine », impliquant un renouvellement global des pratiques médicales, de la conception du soin et de la place des patients. Après être revenu sur les logiques de chronicisation des maladies (progrès médical, expositions environnementales, inégalités sociales...) et les enjeux que cela soulève en termes de soutenabilité et d'organisation du système de santé, le cours s'intéressera à la façon dont les maladies chroniques renouvellent la place et le rôle des patients dans les prises en charge. Nous aborderons à cette occasion les travaux des sociologues américains : Talcott Parsons, Eliot Freidson, Anselm Strauss, David Armstrong..., puis en France ceux d'Isabelle Baszanger.

### UE1 – La prévention face aux inégalités sociales

18h CM

Caroline ZAMBERT (CM)

Mieux vaut être riche et en bonne santé que pauvre et malade : peut-on résumer ainsi les résultats des travaux épidémiologiques et issus des sciences sociales concernant les inégalités sociales de santé ? Oui, mais pas uniquement. Les inégalités sociales ont fait ces dernières années un retour en force dans le monde de la santé publique.

Comme objet de connaissances d'abord. Par exemple, des données sociales sur l'incidence et la mortalité du Covid-19 ont été produites et rendues publiques quelques mois après le début de l'identification de la maladie, là où plus de quinze ans avaient été nécessaires pour l'épidémie de VIH. Par ailleurs, à la seule considération du positionnement social sont venues s'ajouter les variables relatives au genre, à l'origine, au territoire ou encore au groupe d'appartenance permettant de mieux décrire les mécanismes d'incorporation des inégalités.

Mais surtout la réduction des inégalités sociales apparaît désormais comme l'objectif consensuel de l'ensemble des actions publiques dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé alors même que la lecture en termes d'inégalités est porteuse d'une tradition critique sur la capacité des institutions sanitaires à limiter les formes de dominations sociales. Comment des projets encourageant à changer de comportement pour améliorer leur état de santé peuvent

# Descriptif des cours

s'inscrire dans un cadre théorique qui démontre que les individus ne peuvent être tenus pour responsable de celui-ci ?

Ce cours propose d'explorer en théorie et en pratique ces tensions entre institutionnalisation de la lutte contre les inégalités dans le champ de la santé et émergence de pratiques alternatives et critiques, relevant par exemple de la médecine sociale ou encore de l'approche communautaire. Après une introduction sur le concept d'inégalités sociales de santé, nous vous proposons un atelier sur deux jours au cours duquel vous serez mis en situation de concevoir et de mettre en œuvre pour une institution sanitaire ou une collectivité locale un projet de promotion de la santé en direction de publics spécifiques. Plusieurs champs d'action seront explorés : le sport-santé, la santé sexuelle, le dépistage des cancers, etc.

Le projet sera évalué en fonction de sa pertinence, sa faisabilité, des modalités de participation des personnes, des possibilités d'évaluation des effets de santé publique proposés et de l'intégration de la dimension réflexive à sa conception.

En amont de ce cours, il vous est conseillé :

- La lecture du numéro spécial de la Revue française des affaires sociales « La Fabrique des inégalités sociales de santé », sous la direction de Jean-Charles Basson, Nadine Haschar-Noé et Marina Honta, 2021/3. <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2021-3.htm>
- La consultation des fiches du site CAPS (capitalisation des expériences en promotion de la santé) : <https://www.capitalisationsante.fr/capitalisations/>

## UE1 - Le système de santé

18h

Igor BUSSCHAERT

Ce cours, à partir d'une analyse des transformations institutionnelles des politiques et des institutions de santé en France (renouveau des outils de gouvernement, renouveau des acteurs institutionnels) abordera des problématiques plus générales sur les rapports entre les professions et l'Etat (quelle évolution des rapports de pouvoir, problématique de l'autonomie) et sur les effets de l'introduction des outils de gestion dans les organisations « professionnelles ». Si l'essentiel des séances sera consacré au secteur de la santé en France, des incursions vers d'autres professions et vers d'autres pays seront proposées.

## UE2- Analyses des pratiques d'observation

9h

Thomas BUJON, Valérie ROUSSELON

Immersion dans le service de soin

Ce module s'adresse aux étudiants issus des sciences sociales, pour approcher l'acte de soin dans sa dimension relationnelle (relation soignant/ soigné), corporelle (soins sur le corps...) et technique (examens paramédicaux, actes techniques...). Il s'agira de côtoyer, à travers une place d'observation, les actes quotidiens autour desquels se rassemblent différents professionnels animés par une même intention "de prendre soin".

Des stages auront lieu dans des services de soins préalablement fléchés, en libéral ou en institution, une 1/2 journée par semaine pendant 9 semaines. Ils seront associés à des TD d'analyse de la pratique, animés par un sociologue et un médecin et centrés sur une double axiologie : place et distance qui s'imposent à l'observateur dans un milieu où le « faire face » à la souffrance est prédominant et analyse du vécu/ de l'engagement émotionnel de l'observateur face aux patients et à la relation soignant-soigné.

# Descriptif des cours

## UE2 - Insertion professionnelle

6h

Marie LUSSIER

Le module d'insertion professionnelle proposé se centrera donc sur le plaidoyer mené par les associations, dans le champ de la santé. Ce module sera réalisé sur une journée de 6h.

Il sera articulé autour de la définition du plaidoyer et sa méthodologie. Ce volet théorique s'appuiera sur divers cas pratiques et retours d'expériences pour illustrer le propos. Il sera demandé aux étudiant-es de construire des groupes de travail (5/7 personnes par groupe) et de choisir un thème de plaidoyer en santé publique sur lequel ils et elles travailleront durant toute la journée. Les étudiant-es devront analyser le contexte de leur sujet puis définiront un objectif concret de plaidoyer, identifieront les forces en présence et les principaux messages/ arguments à mettre en avant puis 2/3 recommandations à porter.

Dans un second temps, l'intervenante proposera une introduction d'une heure aux droits et santé sexuels et reproductifs.

Au terme du module, les étudiant-es devront fournir un document de 2 à 4 pages présentant leur thème de plaidoyer, données clefs, principaux messages et recommandation. Ce document est souvent nommée note de plaidoyer, policy brief en anglais.

## UE2 - Rédiger un article scientifique

24h

Thomas BUJON, Rodolphe CHARLES, Jérémy ROLLIN

Un séminaire de recherche co-animé par des enseignants-chercheurs en SHS et des médecins offrira un cadre de réflexion méthodologique et analytique pour l'élaboration d'une enquête de terrain sur des enjeux sociaux et politiques liés à la pratique de la médecine ou plus largement sur des questions de santé. Dans la mesure du possible, des binômes médecins/étudiants en sciences sociales seront constitués sur des lieux et des terrains de stage obligatoire (3 à 5 mois). Le séminaire sera validé par la rédaction d'un article scientifique qui devra être validé sur le plan universitaire avant d'être soumis à une revue à comité de lecture.

## UE3 - Addictions et sociétés

18h

Thomas BUJON

Ce cours se propose de revenir sur l'émergence et le développement des addictions dans nos sociétés contemporaines. A la fois « question sociale » et « enjeu de santé publique » les addictions ont fait, depuis les années 1970 l'objet de réponses médico-sociales ou économique-juridiques diversifiées mais fortement contrastées. L'accent sera mis sur la politique de réduction des risques dont on travaillera l'émergence, les différentes configurations sociopolitiques, les effets structurels et les controverses qu'elle suscite. A partir d'études de cas concrets (Programme d'échange de seringues, salle de consommation de moindre risques, scènes ouvertes, etc.), il nous reviendra de mettre en perspective les enjeux que son application soulève ainsi que les limites qui sous-tendent cette politique en appréhendant l'environnement économique, urbain, juridique et social dans lequel ses actions et outils se déploient.

## UE2 - Découverte de terrain

Ce module s'adresse aux étudiants de médecine ou aux professionnels de la santé. Il s'agira de réaliser des observations de situations en dehors de l'espace sanitaire ou clinique. A partir d'un recueil de données ethnographiques dans l'espace judiciaire et pénal, il s'agira d'engager un travail de réflexion méthodologique sur l'engagement et la distanciation de l'observateur, puis de mettre en œuvre un travail d'analyse et d'interprétation des faits.

# Descriptif des cours

**UE3 – Santé mentale et société** 18h

**Valérie ROUSSELON, Rodolphe CHARLES, Erwan AUTES**

Ce cours s'attache dans un premier temps à problématiser le sujet, puis à proposer des concepts pour élaborer les questions que pose la « santé mentale ». Seront développés les grands courants de pensée qui traversent le champ de la psychiatrie et la psychologie, et la maladie mentale du point de vue de la médecine jusqu'aux répercussions sociales et familiales. Les cours seront ancrés dans la pratique de professionnels en pédopsychiatrie qui présenteront leur travail ainsi que les enjeux administratifs et politiques auxquels ils sont soumis.

**UE3 – Langue Vivante Anglais** 18h

**Ed MEANWELL**

Following from M1/S2, the course continues with a new main theme, to debate specific health or social policies. The secondary theme will be language for meetings, negotiations and cultural differences.

## M2 – Semestre 2

**UE1 – Les données de santé mentale** 15h

**Nicolas LECHOPIER, Angélique SAVALL**

Ce cours vise à penser la production des données et la fabrique de la preuve en médecine. Autour d'approches plurielles issues de l'histoire, de la philosophie et de la sociologie des sciences, seront visités les notions de données et de preuves, avec une attention particulière au concept d'Evidence Based Medicine : pourquoi il a émergé, fabrique-t-il un Grand Partage ? réfute-t-il ou fonde-t-il une médecine centrée sur le patient ? les savoirs expérientiels valent-ils pour preuve ? Le cours sera illustré de deux exemples. D'abord, le modèle de la cohorte Proof et de l'association Synapse permettra d'aborder l'intérêt des cohortes pour mesurer des risques, éclairer le fonctionnement d'un objet aussi éluif que le système nerveux autonome, mais interrogera aussi les raisons pour les patients de devenir cobayes de la science, une nouvelle forme de mobilisation associative. Enfin, autour des troubles du spectre de l'autisme, seront travaillées les questions de médecine factuelle en santé mentale : comment, dans une ambiance polémique, s'organisent les savoirs médicaux, éducatifs, parentaux et patients. Quelles sont les données factuelles et qu'est qu'une « bonne pratique » pour organiser les soins et l'accompagnement des personnes atteintes de ce handicap alors que nous finissons le 4e plan autisme en 2022 et que la Haute Autorité de Santé édite quasiment tous les deux ans des recommandations.

**UE1 – Anthropologie de la santé mentale** 15h

**Erwan AUTES, Valérie ROUSSELON**

Ce cours doit permettre de situer les points de vue et la méthode de l'anthropologie sur les relations sociales liées à la santé mentale, en se focalisant sur la relation entre soignants et soignés et en mettant en lien les apports théoriques de la discipline avec la pratique clinique. Après avoir rappelé la perspective de la discipline anthropologique, une partie est consacrée à une mise en perspective de l'histoire des malades en santé mentale, puis les relations sociales actuelles sont étudiées à partir des liens entre professionnels de santé et personnes malades. La dernière partie est consacrée à l'analyse de la valorisation de l'expérience de la maladie en France depuis 2010.



# Descriptif des cours

## UE1 – La démocratie sanitaire et mouvements de patient·e·s 15h

Fanny VINCENT (coord.) Vincent LECLERQ, Muriel LONDRES

Dans le prolongement du cours de Maladies chroniques du premier semestre ayant mis en évidence le rôle que jouent les malades dans les processus de soins, nous aborderons ici la façon s'est progressivement constituée, au fil du XX<sup>e</sup> siècle, une expertise des patient·e·s et un savoir profane interrogeant le pouvoir professionnel médical, à partir des mobilisations de nombreux acteurs : des personnes atteintes de maladies rares aux mouvements pour l'avortement libre des femmes, en passant par l'action des associations de malades du Sida ou du Black Panthers Party et des Young Lord aux Etats-Unis. Nous reviendrons notamment sur l'émergence, la définition et les revendications de la santé communautaire.

Nous analyserons ensuite les modalités d'une reconnaissance publique de la place des patient·e·s à partir des années 1990 dans le cadre de ce qu'on a appelé la « démocratie sanitaire ». Instituant à la fois les « droits de patient·e·s » et la représentation institutionnelle des « patient·e·s – usager·e·s », ce nouveau paradigme de l'action publique sanitaire présente cependant de nombreuses limites sur lesquelles nous nous arrêterons.

## UE2 – Rédiger un article scientifique 24h

Thomas BUJON, Fanny VINCENT, Valérie CHARLES, Jérémy ROLLIN

Un séminaire de recherche co-animé par des enseignants-chercheurs en SHS et des médecins offrira un cadre de réflexion méthodologique et analytique pour l'élaboration d'une enquête de terrain sur des enjeux sociaux et politiques liés à la pratique de la médecine ou plus largement sur des questions de santé. Dans la mesure du possible, des binômes médecins/étudiants en sciences sociales seront constitués sur des lieux et des terrains de stage obligatoire (3 à 5 mois). Le séminaire sera validé par la rédaction d'un article scientifique qui devra être validé sur le plan universitaire avant d'être soumis à une revue à comité de lecture.

## UE2 – Stage 3 à 4 mois

## UE3 – Masterclass 9h

Fanny VINCENT

Ce module propose aux étudiants de la formation de préparer et d'organiser une master class, à partir d'un format préalablement défini et autour d'intervenants qu'ils auront eux-mêmes sélectionnés et invités. A partir d'une thématique initiée et travaillée au cours du semestre par toute la promotion, l'objectif est de valoriser la complémentarité des savoirs entre les sciences sociales et politiques et la médecine.

## UE3 – Langue Vivante Anglais 12h

Ed MEANWELL

In the final semester, students will choose a short topic to present individually in English. The secondary theme will be job seeking skills – for example working on CVs and interview techniques in English.

# ÊTRE ETUDIANT·E AU DEPT

## La Vie étudiante

Les étudiant·e·s sont invité·e·s à s'impliquer directement dans leur formation à travers la désignation de leurs représentant·e·s au Conseil de composante du DEPT et, en ce qui concerne les étudiant·e·s de Sciences Po Lyon, aux instances de l'IEP. Ainsi, les étudiant·e·s participent à la réflexion sur les orientations générales et le fonctionnement des formations et sur leur environnement d'études.

Dans chacune des formations du DEPT, il est fait appel aux capacités collaboratives des étudiant·e·s tant pour l'organisation du travail collectif, les échanges avec les étudiant·e·s d'horizons disciplinaires ou géographiques différents, que pour la gestion des espaces communs. Les étudiant·e·s peuvent aussi être acteurs en s'engageant dans les associations universitaires et dans les associations de leur formation.

Il existe à ce jour [trois associations](#) qui ont été créées par les étudiant·e·s du DEPT :

- l'association Amavilles (association des étudiant·e·s du master Altervilles)
- l'association L'Europe des Alters (association des étudiant·e·s du master AlterEurope).
- L'association AMES (association des étudiant·e·s du master Enjeux sociaux et politiques de santé).

*Le DEPT est prêt à soutenir les projets de ces associations : n'hésitez pas à nous contacter pour nous en parler ! Le service Vie étudiante de l'UJM pourra aussi vous aider à monter vos projets.*

## Nos locaux

Les formations dispensées par le DEPT se déroulent très largement sur le Campus Tréfilerie, au **bâtiment Michelet - 77, rue Michelet**. Les étudiant·e·s ont accès notamment à une salle de convivialité (étage 1) et à une salle d'étude (étage 4). Les locaux sont ouverts de 7h30 à 20h. Afin de faciliter la fermeture du bâtiment, les étudiant·e·s doivent libérer les lieux à partir de 19h30.

